

BRÈVE

CALENDRIER

### Les concessions d'aménagement à l'épreuve de la conjoncture économique

LIEP de Grenoble organise le 27 novembre prochain un séminaire intitulé « **Les concessions d'aménagement à l'épreuve de la conjoncture économique** ».

Ce séminaire s'adresse aux responsables des services juridiques et financiers des collectivités locales et des EPCI ainsi qu'aux responsables juridiques et financiers des SEMI et autres organismes publics et privés intervenant dans les opérations d'aménagement. Il est susceptible d'intéresser également les notaires et les avocats. Il a pour objectifs de permettre aux participants d'approfondir leur connaissance du cadre législatif et réglementaire ainsi que des enseignements les plus récents de la jurisprudence de faire un point actualisé sur la mise en concurrence et les possibilités d'évolution des contrats d'apprendre que faire en cas d'impossibilité d'exécution d'une concession de découvrir les possibilités offertes par le « *in house* ».

Ce séminaire est organisé avec le concours et sous la conduite générale de Walter Salamand avocat Bureau Francis Lefebvre Lyon chargé d'enseignement à l'université Lyon III et Jean Marc Petit avocat associé cabinet Adamas affaires publiques chargé d'enseignement à l'université Lyon III et ICH.

#### Programme

— La mise en concurrence obstacle à l'évolution des concessions d'aménagement

- Rappel sur les exigences de la mise en concurrence

Les clauses et conditions des concessions d'aménagement

Le régime des avenants

— Prévenir les situations de crise éviter l'impossible exécution des concessions d'aménagement

- L'étude de faisabilité de l'opération

La réalisation d'opérations « compartimentées » ou modeste

L'audit juridique et financier des concessions

— Gérer l'impossible exécution d'une concession d'aménagement

- Les contentieux indemnitaires

- L'action en résolution de la concession d'aménagement

— L'avenant transactionnel

- La résiliation transactionnelle

— La mutabilité des concessions « *in house* »

Avantages et risques des SPL/SPLA pour la réalisation des concessions d'aménagement

Le retour des SEMI dans la relation « *in house* » avec la directive 2014/24

— Faire évoluer la procédure d'aménagement

La modification des dossiers de création et de réalisation de ZAC

La modification des POS/PLU/PAZ (procédures possibles)

**Lieu** Novotel Grenoble Centre 7 place Robert Schuman Europole 38000 Grenoble Tel : 04 76 70 84 84

**Renseignements et inscriptions** Stéphanie Martin assistante de formation

Tel : 04 76 82 60 13

stephanie.martin@iepg.fr

Institut d'études politiques de Grenoble BP 48 38040 Grenoble Cedex 9

www.sciencespo-grenoble-formation-continue.fr

Sciences Po est agréé pour la formation des élus